**Master « Linguistique »**

**Matière : Méthodologie : rédaction d’un avant-projet de mémoire**

**Enseignante : Méroufel zahéra**

**Section 2**

**Les composantes et la structure d’un avant-projet de mémoire**

**Le modèle d’avant-projet que nous allons vous présenter, vous offre la possibilité de mieux organiser et situer votre travail de recherche. Il est évident que certains d’entre vous se sont posés la question entre l’avant-projet et le mémoire, alors que le modèle que nous mettons à votre disposition répondra certainement à vos questions.**

**Votre avant-projet sera structuré de la manière suivante, il comportera :**

1. **Une introduction**

L’introduction doit être présentée sous forme de préambule. Il sera donc question de la présentation générale de votre thème de recherche, en rappelant son inscription dans la deuxième année du parcours Master en FLE.

1. **La thématique**

Elle comporte les deux contextes de l’étude, le contexte général et le contexte particulier ou spécifique.

* 1. Le contexte général

le travail de recherche présenté doit se référer impérativement au FLE. Ainsi le thème de recherche choisi par l’étudiant et approuvé par le directeur de recherche se rapporte à la linguistique comme champ de réflexion.

* 1. Contexte particulier

L’étudiant devra inscrire et préciser son travail de recherche dans un contexte c’est-à-dire dans un domaine (didactique, sciences du langage, linguistique, littérature) et choisir dans celui-ci un sujet ou un axe de recherche particulier dès le départ. nous avons vu dans le contexte général qu’il est question d’une idée inscrite dans une approche interdisciplinaire plus vaste.

cette inscription de la recherche dans une approche plus précise et plus appropriée au genre de travail engagé, permettra de mieux définir votre thème. Il s’agit donc, d’évoquer une sous discipline par rapport à la discipline générale.

1. **Motivation**

Tout travail de recherche doit être motivé, justifié. Cette motivation est d’ordre universitaire, intellectuel, personnel.

* 1. Motivation scientifique et intellectuelle

il est évident qu’au cours de cette étape l’étudiant donne une assise scientifique à son sujet. La motivation scientifique vient justifier la problématique qui est le questionnement de départ.

3.1. Motivation personnelle

la mise en valeur du penchant personnel pour ce type d’étude.

la justification personnelle du choix.

Comment ce choix était opéré :

* à partir d’une observation (directe, indirecte, rétrospective, etc.)
* à partir d’une expérience vécue ou à partir d’un constat fait.

ex : notre choix porte sur…………. nous avons constaté que………

1. **Objectifs de recherche**

Le travail de recherche a un ou plusieurs objectifs qu’il tente d’atteindre. Nous vous proposons quelques objectifs qui peuvent vous inspirer et vous permettre d’inscrire votre recherche dans l’un de ces objectifs.

* L’evaluation d’une situation et établir un diagnostic de la même situation dans mon domaine de formation.
* communiquer et conduire une relation dans un contexte.
* Analyser la qualité d’une pratique et proposer un dispositif d’amélioration de celle-ci.
* informer sur une situation donnée en vue d’une éventuelle étude.